

Pierre Amandry, *La Mantique apollinienne à Delphes. Essai sur le fonctionnement de l'oracle*

Léon Lacroix

Citer ce document / Cite this document :

Lacroix Léon. Pierre Amandry, *La Mantique apollinienne à Delphes. Essai sur le fonctionnement de l'oracle*. In: L'antiquité classique, Tome 20, fasc. 1, 1951. pp. 241-243;

https://www.persee.fr/doc/antiq_0770-2817_1951_num_20_1_3449_t1_0241_0000_2

Fichier pdf généré le 18/12/2018

où, par exemple, l'adulation étend indûment à sa famille la divination posthume d'Auguste. De même, les légendes de ces monnaies reflètent des idées qui marquent, loin de Rome encore, la rupture avec le passé et annoncent déjà les règnes suivants ou même le troisième siècle.

Le livre est construit avec beaucoup de rigueur, même si quelques conclusions sont un peu trop subtiles. Il est complété par une douzaine d'appendices et une série de planches dont le moindre intérêt ne réside pas dans le fait qu'elles reproduisent des pièces fort peu connues. Signalons à ce propos qu'à la suite d'une erreur matérielle, les pages qui contiennent la liste des monnaies reproduites ont été omises ; elles sont envoyées pour l'instant aux possesseurs du volume.

Le règne de Tibère a suscité de nombreuses études, plus ou moins originales. Le travail de Monsieur Michael Grant a le double mérite d'avoir éclairé une partie ingrate de la numismatique impériale et d'avoir renouvelé certains aspects du règne de Tibère en exploitant des sources négligées à tort, puisqu'elles se révèlent particulièrement riches lorsqu'elles sont étudiées avec compétence et finesse.

Jean BINGEN.

Pierre AMANDRY, *La Mantique apollinienne à Delphes. Essai sur le fonctionnement de l'oracle*. Paris, de Boccard, 1950. 1 vol. in-8°, 290 pp. et VI pll. (BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME, Fasc. 170).

Cet ouvrage est l'œuvre d'un spécialiste pour qui Delphes n'a guère de secrets. Il constitue une excellente mise au point où tous les problèmes relatifs au fonctionnement de l'oracle delphique sont soigneusement examinés et il se termine par un appendice où sont réunis les textes des auteurs anciens. Les résultats obtenus, comme le reconnaît l'auteur lui-même (p. 231), « sont en majeure partie négatifs ». Pourrait-on s'en étonner, lorsque l'on songe aux difficultés du sujet ? Cette enquête, en tout cas, est appelée à rendre de réels services. Elle montre, en effet, la fragilité de certaines conceptions traditionnelles, telles que celle du délire de la Pythie. Elle apporte, d'autre part, d'utiles suggestions qui méritent d'être examinées attentivement et qui pourront servir de points de départ à des recherches ultérieures (voir, par exemple, l'hypothèse d'un ancien lieu de culte auprès de Castalie, hypothèse que de nouvelles fouilles permettront de vérifier).

Dans la première partie de son ouvrage, P. Amandry passe en revue les différentes méthodes de divination afin de déterminer celles qui étaient en usage dans le sanctuaire du Parnasse. La cléromancie est attestée par des témoignages certains, en particulier par la convention entre Delphes et Skiathos. Mais on a rattaché à Delphes d'autres modes de divination dont l'emploi paraît assurément beaucoup plus difficile à établir. Le cas le plus curieux est celui de l'aleuro-

mancie, dont on croit trouver la trace dans un texte fort obscur et diversement interprété de l'hymne homérique à Hermès. Dans le chapitre consacré à la révélation extatique, P. Amandry a bien marqué le caractère particulier de la Pythie, qui n'est pas une voyante pourvue de dons exceptionnels, mais une simple interprète de la divinité. A la fin de cette première partie, on trouvera réunis les monuments où l'on a cherché à reconnaître la scène de la consultation. Ces monuments sont peu nombreux et il est souvent malaisé d'en préciser la signification. Tout au moins l'attitude tranquille du dieu ou de sa prophétesse permet-elle d'écarter l'idée de manifestations violentes apparentées au délire dionysiaque.

Dans la seconde partie de son livre, P. Amandry examine successivement la fréquence des consultations, les conditions auxquelles devaient se soumettre les consultants (taxe sacrificielle, sacrifice préliminaire), la composition du personnel de l'oracle, le mode de désignation et le rôle assigné aux différents membres de ce personnel, les instruments de la mantique apollinienne (laurier, source, trépied) et, enfin, le formulaire de l'oracle, tel que nous le connaissons par les textes des auteurs anciens et par les témoignages épigraphiques. On sera frappé, ici encore, du nombre de difficultés rencontrées en cours de route. Pour s'en rendre compte, que l'on se reporte, par exemple, à la longue discussion sur le sens du mot *πελανός* (pp. 86-103), aux considérations sur le rôle qu'il convient d'assigner au prophète et à la Pythie (pp. 120-123), aux observations sur l'emploi du laurier dans la révélation (pp. 129-134) ou sur l'utilisation du trépied comme siège de la prophétesse (pp. 144-148).

La troisième partie est consacrée aux principaux problèmes que pose l'histoire de l'oracle. P. Amandry a cherché, dans les renseignements que nous possédons sur différents oracles, grecs et étrangers, des indications propres à éclairer le fonctionnement de l'oracle delphique. Il a tenté de déterminer les transformations que l'oracle a pu subir au cours de son histoire en examinant la thèse de l'influence dionysiaque sur les rites delphiques et en étudiant les traditions relatives à l'oracle de la Terre. L'exploration archéologique n'a pas confirmé l'existence d'un oracle chtonien antérieur à l'oracle apollinien et les légendes dont Eschyle s'est fait l'écho dans le prologue des *Euménides* pourraient bien n'être « qu'une invention des théologiens de Delphes, destinée à conférer au dieu tard venu le prestige d'un antique lignage » (p. 214). Avant de conclure, P. Amandry reprend, dans un chapitre intitulé « Crevasse et émanations », la question souvent débattue des exhalaisons qui passaient pour inspirer la Pythie. Ici encore, les fouilles n'ont pas apporté la confirmation attendue et rien ne permet de croire à l'existence d'une fissure sous l'adyton du temple d'Apollon. Aussi P. Amandry, reprenant une opinion déjà défendue par E. Will, pense-t-il que la croyance au *πνεῦμα* est le résultat de spéculations philosophiques. Quant à la fissure dont parlent les traditions antiques, elle doit être probablement identifiée avec la faille de Castalie.

On trouvera, dans les *addenda et corrigenda*, un certain nombre de compléments. On me permettra d'y ajouter quelques remarques. P. 36, n. 1. Au sujet de l'oracle de Patara et du témoignage de Servius, peut-être conviendrait-il de faire observer que, sur les monnaies de Patara, Apollon est parfois représenté avec un trépied à son côté (HILL, *BMC, Lycia*, p. 77, n° 14, pl. XVI, 2).

P. 68. Le sujet traité sur le relief de Sparte figurait aussi sur un relief d'Athènes, malheureusement mutilé (A. B. COOK, *Zeus*, II, p. 182, fig. 125).

P. 73, n. 1. P. Amandry a raison de rejeter l'explication selon laquelle la phiale à omphalos figurée sur les monnaies de Delphes serait un symbole du centre de la terre. La même explication a été proposée pour d'autres types monétaires (voir, par exemple, pour Phlionte, P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 35, n° 24, pl. VII, 4) ; on n'hésitera pas, là aussi, à écarter cette hypothèse.

Pp. 147-148. P. Amandry croit que l'on pourrait, d'après des monnaies de Colophon, se représenter l'aspect que devait avoir le trépied, s'il servait effectivement de siège à la Pythie : deux montants verticaux et une barre transversale formeraient au-dessus de la cuve, surmontée d'un couvercle, une sorte de dossier. Cependant, on aimerait savoir si l'interprétation proposée conviendrait également à d'autres images de trépieds qui ornent les monnaies grecques (voir un recueil de ces documents dans L. ANSON, *Numismata graeca*, I, pll. XVII-XXV). D'autre part, un bas-relief, qui décore un décret de Thespies pour des juges envoyés à Delphes, montre un trépied dont le couvercle est placé entre deux montants verticaux, pourvus d'anneaux et qui supportent une couronne (?) (1). Il y aurait lieu, semble-t-il, d'examiner l'ensemble de ces documents avant de se prononcer sur la valeur de l'hypothèse présentée par P. Amandry.

LÉON LACROIX.

(1) Ce curieux document n'a été reproduit, à ma connaissance, que dans un ouvrage que j'ai vainement cherché à découvrir dans nos bibliothèques, les *Mélanges Hatzidakis* (*Ἀφιέρωμα εἰς Γ. Ν. Χατζηδάκιου*), Athènes, 1921. J'ai pu, cependant, me procurer une photographie de la pierre grâce à l'obligeante intervention de M. Ch. Picard, auquel je tiens à exprimer toute ma reconnaissance. Pour la description du bas-relief, voir A. DE RIDDER, *BCH*, 46 (1922), p. 282, n° 134. Selon A. De Ridder, un omphalos serait posé sur le bassin ; en réalité, comme me le fait observer M. Ch. Picard, il s'agit du couvercle du trépied. Du sommet de ce couvercle, s'élève une barre verticale qui indiquerait, semble-t-il, un troisième montant (sans anneau ?). Pour l'inscription, voir, en dernier lieu, M. FEVEL, *Contribution à l'épigraphie béotienne*, 1942, pp. 38 ss.